

18 mai 2017 -16:14

Appartient à Conseil des ministres du 18 mai 2017

Marché public relatif au traitement de plasma fourni par les établissements de transfusion sanguine en Belgique

Sur proposition de la ministre de la Santé publique Maggie De Block, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'une procédure de marché public relatif au traitement de plasma fourni par les établissements de transfusion sanguine en Belgique.

A partir du 1er décembre 2017, le plasma collecté par les établissements de transfusion sanguine belges sera transformé en médicament par un adjudicataire désigné pour une durée de 4 ans. Ce dernier aura pour obligation de fournir en priorité les hôpitaux belges en médicaments fabriqués à partir de ce plasma. Un nouveau marché public avec publication belge et européenne doit dès lors être conclu d'ici là.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Maggie De Block, ministre des Affaires
sociales et de la Santé publique
Tour des Finances
Bd du Jardin Botanique 50 boîte 175
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.deblock.belgium.be>